

**EQUIPEMEN SERVANT AUX TROUPES DE
TERRE RÉGLÉS AU SEIN DES
RÉGIMENS D'INFANTERIE FRANÇOISE DE SA
TRÈS CHRÉTIENNE MAJESTÉ LOUIS XV,
ROI DE FRANCE & DE NAVARRE.**



Les Compagnons de la
Nouvelle-France

Produit par les Compagnons de la Nouvelle-France, augmenté le 30 décembre 2008.

ORDONNANCE DU ROY,

Portant règlement pour l'habillement de l'Infanterie française.

Du 19 Janvier 1747.

DE PAR LE ROY.

Sa majesté étant informée que nonobstant les dispositions des ordonnances qui ont été précédemment rendues concernant l'habillement de son Infanterie française, les fonds des Masses de la plupart des régimens se trouvent aujourd'hui dérangés, tant par le fait des entrepreneurs qui, sous prétexte que les manufactures indiquées par notre ordonnance du 20 avril 1736, ne se sont point trouvées suffisantes en tems de guerre pour l'entretien des Troupes actuellement sur pied, ont fourni des étoffes de qualités inférieures à celles prescrites par les réglemens, que par les changemens qui ont été faits aux parties de l'équipement, & d'autres abus qui se sont introduits à cette occasion ; à quoi étant nécessaire de pourvoir : Sa Majesté voulant expliquer encore plus particulièrement ses intentions, Elle a de nouveau fait examiner les moyens de parvenir à ce que les fonds destinés à l'entretien général de son Infanterie, se trouvent suffisans en tems de paix, en y suppléant pendant la guerre au moyen de l'ustensile. & ayant arrêté le nouveau règlement qui est joint à la présente ordonnance, Sa Majesté a ordonné & ordonne qu'à l'avenir les régimens de son Infanterie française qui auront à renouveler en tout ou en partie ledit habillement, seront tenus de se conformer exactement audit règlement, & à faire observer régulièrement les qualités, quantités & largeurs qui y sont prescrites pour les justaucorps, vestes & culottes : comme aussi de remplacer les parties de l'équipement à mesure qu'il y en aura à renouveler, suivant les modèles portés par ledit règlement. Enjoint Sa Majesté aux Colonels ou Commandans, & aux Majors, d'y tenir la main, à peine de répondre des contraventions : Voulant au surplus Sa Majesté que ses ordonnances des 10 mars 1729 & 20 avril 1736, auxquelles Elle n'entend déroger qu'à l'égard de ce qui s'y trouve de contraire à la présente, soient exécutées selon leur forme & teneur.

Mande & ordonne Sa Majesté aux Gouverneurs & à ses Lieutenans généraux en ses provinces, aux Gouverneurs ou Commandans dans ses villes & places, aux Intendans en ses provinces & sur les frontières, aux Directeurs & Inspecteurs généraux sur ses troupes, aux Commissaires ordinaires des guerres, au sieur de Saint-Laurent notre Lieutenant au gouvernement au fort de Peccais, chargé de la direction des Masses & de l'habillement des troupes, & à tous autres ses Officiers qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution de la présente. Fait à Versailles, le dix-neuf janvier mil sept cens quarante-sept. Signé LOUIS. & plus bas, M. P. de Voyer d'Argenson.

REGLEMENT arrêté par Sa Majesté, sur ce qui doit être dorénavant observé dans l'habillement & équipement des Sergens, Caporaux, Anspessades, Soldats & Tambours de son Infanterie française.

Habillement des Sergens.

L'habit complet de chaque Sergent sera composé de trois aunes trois quarts de drap de Lodève ou de Bédarieux, d'une aune de largeur entre les deux lisières, pour justaucorps, veste & culotte, & d'un quart d'aune de drap de même qualité pour les paremens : De cinq aunes & demie de serge d'Aumale, de demi-aune un douze de largeur, ou de sept aunes & demie Cadis-Canourgue de cinq douze d'aune de large. (pour doublure) Le dessus des vestes de couleur, suivant leurs uniformes actuels. La dépense de la teinture, ainsi que celle des paremens, sera imputée à l'avenir sur la partie de la petite Masse. Les manches seront en bottes, garnies sur les paremens de trois agrémens, ou d'un large bordé d'or ou d'argent fin, & seulement l'un des deux. Il n'y aura de boutons que jusqu'à la hauteur de la poche, & la veste sera croisée.

Habillement des Caporaux, Anspessades & Soldats.

Le justaucorps de chaque Caporal, Anspessade ou Soldat, sera composé d'une aune trois quarts de drap de Lodève ou de Bédarieux, même qualité & largeur, & d'un demi-tiers du même drap pour le parement des manches & le collet. Il sera employé dans la veste une aune trois quarts de Tricot ou Cadis croisé, ayant demi-aune un douze de large, des différentes manufactures indiquées par les réglemens de fabrique des provinces de Picardie ou de Languedoc. Une aune desdits Tricot ou Cadis pour chaque culotte, avec poches & droits fils, sans doublure. Les justaucorps & les vestes seront doublez au moyen de quatre aune deux tiers de serge d'Aumale, ayant demi-aune un douze de largeur, ou de six aunes & demie de Cadis-Canourgue de cinq douze de large. Il sera fourni lors de l'habillement une culotte de toile à chaque Sergent, Caporal, Anspessade, Soldat & Tambour, pour leur tenir lieu de doublure. Les justaucorps seront croisés sur le derrière, en sur-tout, & les plis ne seront point arrêtés. La manche sera en botte à l'ordinaire, ayant des boutonnières ouvertes, afin qu'elle puisse s'abattre. Les vestes seront croisées & plus courtes que les justaucorps d'environ huit pouces ; la patte pour marquer la poche sans boutons. Les paremens des manches continueront d'être en couleur, suivant l'usage de chaque régiment ; & ceux des Caporaux seront en outre garnis avec trois brandebourgs de laine, & ceux des Anspessades seulement bordez. Les justaucorps & vestes seront garnis de boutons de cuivre jaune ou blanc, ou d'étain, jusqu'à la hauteur de la taille, avec un poche de toile à droite, & une à gauche dans les plis. Il sera fourni à chaque Sergent, Caporal, Anspessade, Soldat & Tambour, une paire de guêtres de toile écru.

Équipement.

Il sera fourni à chaque Soldat, une demi-giberne à poche de vache rouge ou noire, la patte de même, ayant un patron de cartouche à dix-neuf ou vingt trous ; la bandoulière de buffle, bien cousue, sans clous ni piqûre, avec deux cordons attachez au bas de la cartouche, pour porter un fourniment à poire de bois ; une poire à poudre ou un pulverin. Un ceinturon à un seul pendant, avec son porte bayonnette pareil au modèle, bien cousu, & sans clous ni piqûre. Tout Soldat aura une épée de vingt-six pouces de lame, avec un talon de deux pouces ; le reste de la lame à deux tranchans jusqu'à la pointe, qui sera en langue de carpe. Les ceinturons des Sergens seulement seront piquez. Les sabres de Grenadiers de trente à trente-un pouces de lame, suivant le modèle. Les gibernes seront à poche de vache au lieu de coutil, bien cousues, sans clous ni piqûre, suivant le modèle. Il y aura dix grosses haches par compagnie de Grenadiers ; les autres Grenadiers auront des haches à marteau, suivant l'ancien usage.

Habillement du Tambour.

Il sera employé à l'habillement des Tambours, les mêmes qualités & quantités de draps d'étoffes & de boutons, qu'à ceux des Soldats, avec la petite livrée en brandebourg, jusqu'à la poche seulement, tant dans les régimens qui portent la livrée de Sa Majesté, que dans les régimens qui portent celle des Colonels. Les ceinturons & coliers seront de buffle, couverts de livrée.

Les chapeaux seront du poids de dix, onze & douze onces, fabriquez conformément à l'arrêt du 26 janvier 1746, bordez d'or ou d'argent faux ; ceux des Sergens seulement devant être bordez de fin.

Les Caporaux, Anspessades, Soldats & Tambours, seront à l'avenir obligez de s'entretenir d'une cravatte de crépon ou étamine noire. Fait à Versailles le dix-neuf janvier mil sept cens quarante-sept. Signé LOUIS. & plus bas, M. P. de Voyer d'Argenson.

A Paris
De l'Imprimerie Royale
M. DCCXLVII.

EN COMPLEMENT

Aux règlements pour l'habillement de l'Infanterie française.

Du 6 Janvier 2007.

PAR NOUS.

Tout article fabriqué par un artisan ou pratique vestimentaire non recommandée par le parrain du membre ou ledit document sera inspecté par le comité historique & rejeté (sans appels possible) si la qualité ou l'uniformité n'est pas respectée.

Ces articles sont disponibles chez divers fournisseurs & fabricants, mais il n'est pas obligatoire de se les procurer à un endroit précis sauf pour certaines pièces. Dans tous les cas, il est préférable de se référer à son parrain. On devra veiller à respecter les standards régimentaires mis en place. Le membre qui n'est toujours pas en possession de l'équipement nécessaire peut se faire prêter ou louer certaines pièces. Il devra voir à compléter le plus efficacement possible la liste d'équipement.

On veillera à porter des habits propres & bien brossés. Le soldat devra voir à l'entretien de son équipement, inspecté par le sergent ou caporal en charge. Chaque soldat, caporal & sergent se verra donner un surnom qu'on dira sobriquet. Ce sobriquet, donné par les confrères du régiment doit bien représenter l'individu.

Pour ce qui est des rôles de commandement au sein du régiment, les officiers sont considérés selon leur ancienneté & rangs. Les responsabilités premières des officiers sont de veiller à la sécurité du régiment & des actions que posent celui-ci en campagne. Ils donnent les ordres sur le champ de bataille, assistent aux réunions d'État-major & inspectent les armes & gibernes des hommes. Ils sont également en charge de veiller à l'instruction des hommes & à la qualité générale du groupe. Si deux officiers sont présents dans la compagnie ou peloton, on veille à assurer que le moins élevé en grade porte les couleurs du régiment. Il n'y a pas de drapeau-colonel blancs pour les troupes de terre en Amérique.

Les sergents secondent les officiers & prennent la relève en cas de problèmes ou d'absence d'officier. Les sergents veillent au confort des troupes & à l'application des consignes & des ordres. Ils rapportent les incidents aux officiers en cas de délits. Les caporaux sont en place afin de remplacer les sergents lors de leur absence. Les caporaux aident à garder l'équipement des troupes fonctionnels (entre autre lors des batailles). Lors de la formation des rangs, un sergent se place à une extrémité des files & un caporal à l'autre extrémité afin d'assurer l'ordre dans les rangs. Les sergents & caporaux répètent les ordres données par le commandant en cas de bruits ou confusion afin d'aider à la coordination des manoeuvres. Si la compagnie atteint au moins 10 hommes en armes dans les rangs, le sergent doit porter son arme à la droite & employer son temps à guider les rangs & éviter la confusion des soldats plus jeunes.

Effectifs pour notre compagnie:

2 à 5 hommes: 1 lieutenant

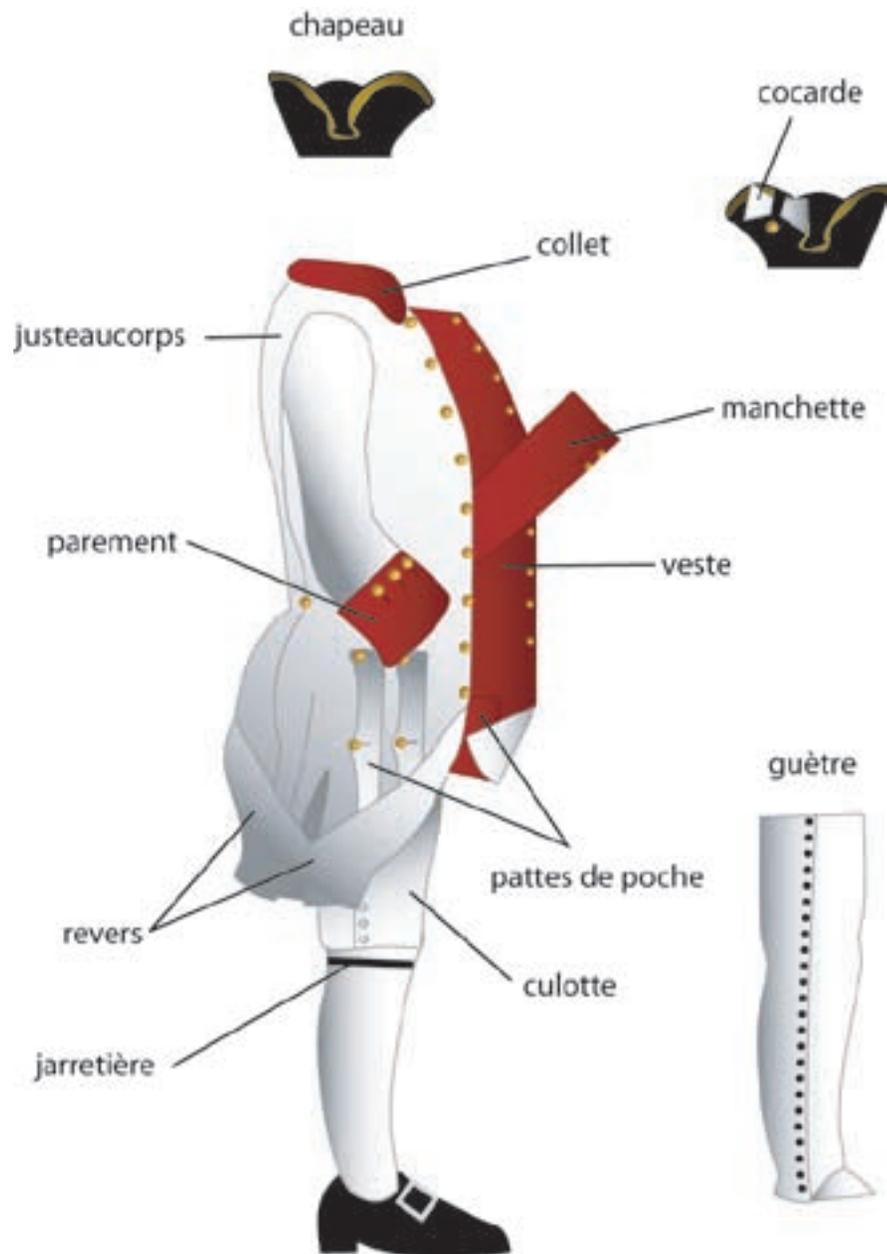
6 à 10 hommes: 1 lieutenant, un caporal

11 à 15 hommes: 1 lieutenant, un caporal, un sergent

16 à 20 hommes: 1 capitaine, deux caporaux, un sergent

21 hommes & + : bonne chance!

Lexique de l'uniforme français du XVIIIe siècle.



Notes historiques*

La veste & la culotte étant des vêtements de dessus, nous décrivons ici les autres vêtements & accessoires qui font partie de la garde robe des hommes du milieu du XVIIIe siècle.

Les cheveux & la barbe

Les hommes & les garçons du milieu du XVIIIe siècle ont des cheveux longs qui sont attachés de diverses manières. Des peintures des années 1830 montrent des hommes des campagnes canadiennes qui portent encore les cheveux longs à cette époque alors que c'est passé de mode. Dans les années 1750, les hommes de qualité se rasent & les autres tentent de les imiter. La barbe & la moustache ne sont pas à la mode. Seuls les vieillards pauvres qui ne peuvent plus se raser sans se blesser & qui n'ont personne pour le faire pour eux portent la barbe. Les soldats reçoivent du savon qui leur sert aussi bien pour le rasage que pour laver leur linge. De plus, les sergents doivent s'assurer que les frères, soldats assistants chirurgiens rasent les soldats deux fois par semaine. Il arrive que les hommes ne se rasent qu'à tous les deux ou trois jours & ceux des villes vont chez le barbier à ce rythme. Quant aux coureurs des bois, ils ne veulent pas rebuter les Amérindiennes avec une pilosité abondante à laquelle elles ne sont pas habituées. C'est au XIXe siècle que la mode se répandra de nouveau & que les voyageurs afficheront la barbe.

Une description de noyé canadien mentionne des cheveux en cadenettes (Fig.1), petites tresses faites avec les mèches de devant. D'autres descriptions mentionnent des cheveux «en queue» ou tressés (Fig.2 & 3). Les hommes âgés & riches portent des perruques poudrées de différents modèles selon les modes. Dans les années 1750, les jeunes gens riches portent leurs propres cheveux longs, parfois poudrés & enfermés dans une bourse de taffetas de soie noire (Fig.4). Les militaires reçoivent du ruban de soie noire pour attacher leurs cheveux (Fig.5). Pour donner une image tout à fait XVIIIe siècle, nous recommandons fortement le visage rasé & le port d'une perruque de couleur naturelle si vous ne pouvez avoir les cheveux longs.

Le bonnet militaire à retroussé

Les hommes ordinaires ont la tête couverte en tout temps. Ils retirent bonnet ou tuque seulement pour saluer. Le bonnet que nous vous proposons ici est celui des soldats des troupes de terre. Les bonnets de couleur que portent les Canadiens & que l'on peut observer sur les peintures sont en tricot de laine & les gens de la Nouvelle France les appelaient des «tuques». Les hommes que travaillent dans l'alimentation (bouchers, meuniers, boulangers, cabaretiers) portent le jour des bonnets de toile qui servent de bonnet de nuit aux autres (Fig. 6). (Voir le patron de chemise française & accessoires NFH 18001.)

Sur les navires qui transportaient les troupes de terre en 1755, il y avait des bonnets avec retroussé. Ces bonnets étaient de Tricot blanc avec le retroussé de la couleur de la veste des régiments. D'après quelques images de soldats français, le retroussé était blanc sur l'envers. Il n'y a aucune indication que les bonnets envoyés en 1755 aient eu une fleur de lys sur le devant. Il est possible que les bonnets distribués aux soldats avant chaque campagne soit ce type de bonnet ou bien une tuque. Nulle part il n'est fait mention d'un bonnet de style semblable à celui des troupes de terre, que ce soit pour les canonniers bombardiers ou pour les troupes de la Marine.

La chemise

La chemise était souvent l'unique linge de corps au XVIIIe siècle. Elle servait de vêtement de nuit & de sous vêtement. Une expression de l'époque dit: «être tout nu en chemise» (ce qui nous fait comprendre que la chemise est un vêtement vraiment intime. La chemise descend jusqu'aux genoux puisqu'elle sert aussi de caleçon. La chemise se taille dans une toile de lin, de coton ou de chanvre, plus ou moins fine selon les moyens de chacun & l'usage que l'on veut en faire. La toile peut être blanche ou de la couleur naturelle de la fibre (écru, grisâtre). Au XVIIIe siècle, le blanc restait cependant l'idéal. Les hommes qui voyageaient en forêt préféraient probablement de la toile grisâtre pour leur chemise, portée avec un simple brayet & des mitasses à l'amérindienne. (Voir le patron de chemise française & accessoires NFH 18001 ainsi que NFH 18002 pour brayet & mitasses).

Les accessoires de cou

La chemise se porta rarement ouverte. Le col, que doit absorber la sueur est généralement dissimulé sous un accessoire. Les hommes du XVIIe siècle portaient une cravate, longue bande de tissu blanc. Au milieu du XVIIIe siècle, la cravate est passée de mode. Les gentilhommes & les soldats portent des tours de col. Les gens ordinaires portent des mouchoirs de cou noués sous le menton. Ces mouchoirs sont le plus souvent de serge de soie de couleur unie & sombre. (Voir le patron de chemise française & accessoires NFH 18001.)

Le caleçon

Le caleçon est connu mais c'est un objet assez inutile pour les gens ordinaires puisque leur chemise est assez longue & que les culottes sont doublées. Cependant, on trouve des caleçons de toile, de taffetas, de cuir fin ou de chamois dans les inventaires des gens riches. Les soldats reçoivent un caleçon au moment de la Guerre de Sept Ans & il est spécifié que celui-ci va remplacer la doublure (absente) des culottes.

Les bas & les souliers

Sur les jambes, les hommes portent des bas qui montent en haut du genou. Ces bas sont généralement glissés sous le bas de la culotte. Seuls les gens âgés les portent à l'ancienne mode, par dessus le bas de la culotte. Les bas tiennent en place avec les jarretières qui sont cousues à la culotte ou à l'aide de jarretières indépendantes de ruban ou de cuir portées dessous. Les

bas peuvent être taillés dans du tissu (toile ou laine) ou tricotés avec du fil de laine, de lin, de coton ou de soie. Ils sont munis de soufflets aux chevilles (ou coins) & d'une couture à l'arrière. Dans les pieds, les Canadiens portent généralement des souliers de boeuf. Ils ont aussi comme les soldats des souliers de cuir noir qui s'attachent avec des boucles (Fig.7 & 8).

La veste à manches (appelé mantelet par les Canadiens)

La veste est le vêtement qui sert à couvrir le haut du corps. Comme être en chemise revient à être tout nu, on sort généralement de la maison après avoir revêtu veste ou gilet ou même les deux, s'il fait plus froid. À partir du dernier quart du XVIIe siècle, la veste fait partie de l'habit complet comprenant culotte & justaucorps. En Nouvelle-France, le capot remplace généralement le justaucorps pour les Canadiens ordinaires. Lorsque la veste ne fait pas partie de l'habit, elle prend le nom de mantelet dans les documents canadiens. La forme de la veste, sa longueur la forme & la hauteur des poches ainsi que les boutons sont les détails qui varient d'une génération à l'autre. La veste du XVIIIe siècle s'arrête d'ordinaire à mi cuisse. (Voir les notes spécifiques pour les militaires.)

La culotte

Vers 1670, la culotte ajustée devint de mise pour l'homme élégant. Néanmoins le modèle à jambes larges resta dans la garde robe des gens ordinaires jusqu'au XIXe siècle dans certaines campagnes françaises. Les marins la portaient par dessus une autre culotte sans la resserrer sous le genou. Pour les hommes des villes & des campagnes canadiennes au XVIIIe siècle, la culotte à jambes ajustées est de mise. Cette culotte s'arrête juste sous le genou. Elle ne descendra au milieu de la jambe que vers la fin du siècle. Elle a des boutons sur la bande de taille, sur les coins des poches & le long des jambes. Les jarretières cousues au bas de chaque jambe se resserrent à l'aide de petites boucles de métal semblables à celles des souliers. On peut les remplacer par des boutons (Voir les notes spécifiques pour les militaires).

Les boutons de veste & de culotte

Les boutons sont faits de petits moules en bois ou en corne recouverts de tissu ou de fils entrelacés créant un motif. Dans le cas où vous ne trouveriez pas de reproductions de ces moules à un seul trou, utilisez des boutons en bois, en métal, en nacre ou en corne. De petits boutons à queue peuvent aussi être utilisés comme moules; mais pour un meilleur résultat, coupez les queues. Peu importe votre choix, vous recouvrirez ces moules par la suite avec le même tissu que votre vêtement. Les boutons de veste & de culotte du XVIIIe siècle sont presque plats & d'environ 2 cm. Pour les tailles des culottes, utilisez des boutons de 2,5 cm à 3 cm. Les boutons des vestes de militaires sont en métal blanc (argenté) ou en métal jaune (laiton) & varient selon le régiment (Voir les notes spécifiques pour les militaires).

Le petit habit

Les soldats français en Nouvelle France, qu'ils soient des troupes de terre ou de celles de la Marine, portaient des vêtements qui avaient une coupe semblable à ceux des civils. Ils rece-

vaient tous une chemise, en coton pour les troupes de terre & en toile rousse de brin pour les canonniers-bombardiers & les troupes de la Marine. Le mot toile seul désigne celle faite de lin, la toile dite de brin serait de chanvre. Avant chaque campagne, tous les officiers, les soldats & les miliciens recevaient deux chemises de coton. Une année, des deux chemises distribuées, l'une était blanche & l'autre bleue. Le petit habit était composé d'une veste & d'une culotte & les soldats recevaient aussi un caleçon pour servir de doublure à la culotte. Sur les devants de la veste militaire, les boutons & les boutonnières s'arrêtaient au niveau des poches & les pattes de poches étaient sans boutons.

Les troupes de terre

Remarquez bien le vocabulaire utilisé ci-après pour les couleurs le rouge & l'écarlate sont des nuances différentes de même que le bleu naturel n'est pas le même que le bleu.

Les officiers ont reçu en 1755 des bas de laine gris de fer fin. Il est bien entendu possible qu'ils aient porté des bas de différentes couleurs & faits de différents matériaux. Ils portaient une culotte de drap d'Elboeuf gris blanc avec boucles de jarretières, boutons de métal aux jambes & boutons couverts à la braguette & à la taille. La culotte n'étant pas doublée, ils portaient un caleçon de toile. Par dessus le col de la chemise, ils portaient un tour de col de taffetas noir attaché par une boucle. Certaines images du XVIIIe siècle montrent des officiers portant un tour de col blanc. Ils mettaient des souliers de cuir avec boucles de métal ou des souliers de boeuf distribués au début de chaque campagne. La veste des officiers était de drap, de la couleur régimentaire (bleu naturel, écarlate, blanc ou vert), avec une doublure en demi raz de Saint-Lô blanc. En 1729, le Roi avait interdit aux officiers de mettre sur leurs vestes aucun galon, ni fil d'or ou d'argent. Cette ordonnance semble avoir été suivie puisqu'aucune ordonnance sur les uniformes ne rappelle cette interdiction avant 1762. Vous trouverez en annexe l'inventaire des effets qu'un officier a apportés avec lui au fort Carillon en 1758.

Les sergents portaient des bas de laine blancs. Encore une fois (la couleur peut varier). Leur culotte, portée par dessus un caleçon de toile, était en drap de Lodève gris blanc avec des boutons de métal aux jambes & des boutons couverts à la taille & à la braguette. Il n'est fait mention nulle part de boucles de jarretières. Le tour de col était en étamine de laine noire, attaché avec des cordons. Tout comme les officiers, ils portaient des souliers de cuir avec boucles de fer ou des souliers de boeuf. La veste était en drap de Lodève ou de Bédarieux, de la couleur régimentaire (bleu, rouge, blanc ou vert) avec doublure blanche de serge d'Aumale ou de Cadis Canourgue.

Les caporaux, anspessades & soldats eux aussi recevaient des bas de laine blancs, mais ils pouvaient aussi en avoir de différentes couleurs. Par dessus le caleçon, ils portaient une culotte de Tricot ou de Cadis Canourgue blanc, avec des boutons couverts & sans boucles de jarretières. Aux pieds, ils portaient eux aussi soit des souliers de cuir avec boucles de fer soit des souliers de boeuf. Le tour de col était identique à celui des sergents. La veste était de Tricot ou de Cadis de couleur régimentaire avec une doublure blanche de serge d'Aumale ou de Cadis Canourgue. En annexe, vous trouverez la description de l'uniforme porté par un soldat qui s'est noyé en 1758.

Les tambours, tout comme les soldats, portaient des bas de laine blancs & un caleçon de toile. Leur culotte était par contre de Tricot ou de Cadis rouge avec boutons couverts & sans boucles de jarrettières. Ils portaient eux aussi un tour de col d'étamine noire avec cordons & soit des souliers de cuir avec boucles de fer, soit des souliers de bœuf. Leur veste de Tricot ou de Cadis rouge était doublée de serge d'Aumale ou de Cadis Canourgue blanche.

NOTE: Lodève, Bédarieux, Boissesson, Nisme, Mervejols, Saint-Lô, Aumale, Tricot & Cadis sont des villes ou des régions de France où on produisait de grandes quantités de tissus de laine de divers types (drap, serge). Ces mots servaient aussi à désigner des qualités de tissus à la façon de...

Conseils généraux

Pour doubler la veste, choisissez une toile de lin, de coton/lin ou de la laine très fine. Pour un meilleur tomber, nous vous conseillons de choisir une toile plus fine que l'étoffe du dessus. Pour doubler la culotte, choisissez une toile de lin ou de coton/lin. Évitez les doublures en acétate ou en polyester, elles sont inconfortables & ne donneront pas de bons résultats. Pour doubler la bande de taille de la culotte, choisissez une toile de lin ou de coton tissée serré & assez rigide. Cette doublure empêchera que la bande de taille ne s'étire. Il sera donc très important de respecter le droit fil lors de la coupe. Pour les poches, préférez une toile tissée serré. (Voir les notes spécifiques pour les militaires.)

Morceaux	Largeur du tissu	Quantité Culotte
	115 ou 150cm	1,5 m
Caleçon	115 ou 150cm	1,5 m
Poches		0,5 m
Canevas (toile raide)		0,5 m
Veste	115 ou 150cm	2m
Doublure	115 ou 150cm	2 m
Canevas (toile raide)	115 ou 150 cm	0,5m

Annexes

Archives du Séminaire de Québec. Fonds Casgrain. Documents divers, volume 1, document no 2. *Etat des effets de M. de Jaubert lieutenant au régiment de Béarn, qui ont été vendus à Carillon par M. de Raymond lieutenant audit régiment faisant les fonctions d'aide major, le 22 septembre 1758.*

Un couteau boucheron 6#; une robe de chambre avec sa veste de coton 46#; un vieux capot 3#; une nappe ouvrée 8#; un portefeuille 2# 5s; une vieille chemise 5#; un habit de drap uniforme 24#; un habit de drap uniforme 534; une culotte de raz rouge 20#; un quart de coton 14 1 Os; une culotte de drap bleu 44 1 Os; une vieille veste de satin 23#; un pot à l'eau avec sa cuvette 9# deux draps de lit 38#; un pot de chambre 74 5s; un bonnet de laine 5# 5s; une paire de souliers 12#; une culotte de velours 39#; une paire de guêtres de toile 8#; une bourse à cheveux 2hÉ; deux paires bas de laine 12#; un fourreau de fusil 2#; deux paires bas de soie vieux 24#; quatre vieilles serviettes unies 8#; deux paires bas de fil 70; trois serviettes ouvrées 64; huit vieilles paires de chaussons 3#; un coffre 16#; six cols 9#; deux paires bas de laine 124; trois chemises 5 1 #; deux vieilles paires bas de soie M; deux chemises 46; une paire bas de soie 10#; deux chemises 39#; cinq mouchoirs 19#; une veste de bazine 26; une paire de manchettes de botte 19; un caleçon 8# los; une tête d'oreiller 3#

Répertoire des actes de baptême, mariage & sépulture du Québec ancien, vol. 32, publié par le 'Projet de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal'

Un homme noyé qu'on trouva hier [8 juin 1758] après midi dans la pêche de la veuve Jacques Foucher.

L'onzième dudit mois, je soussigné curé de cette paroisse ai suppléé les prières accoutumées avec les cérémonies prescrites dans les sépultures & ensuite a été dressé le présent acte que les susdits témoins certifient véritables.

Lequel quoique pourri, a part à ceux qui l'ont levé, âgé de vingt & cinq à trente ans, grand de cinq pieds quatre à cinq pouces cheveux rouges ayant pour habillement l'uniforme du régiment de Berri infanterie, savoir: un habit gris blanc, doubles poches en long boutons de cuivre jaune, parements rouges, colet & veste de même couleur, culotte blanche doublée de toile, chemise de toile neuve non Garnie, un mouchoir de soie rouge & bleu rayé à son col, bas gris sur d'autres bleus, souliers presque neufs avec des boucles d'acier, dans sa poche d'habit au côté droit l'on a trouvé une chemise de toile de Beaufort enveloppée dans un petit sac de toile blanche, un bonnet rouge & un mouchoir bleu blanc, dans la poche de sa veste du côté gauche, un livre de piété portant le titre de Journée du Chrétien, & une ordonnance de trente sols dans un portefeuille de cuir (le tout pourri & hors de service, excepté son livre & les trente sols qu'on a mis à faire prier Dieu pour lui).

Ordonnance du Roi, portant règlement pour l'Habillement de l'Infanterie Française. Du 10 Mars 1729.

Archives de Rochefort, IE, vol. 117, fol. 269 273, Habillement pour 1733, Canada.

Ordonnance du Ro9, Concernant l'habillement de l'Infanterie Française. Du 20. Avril 1736.

Archives des Colonies, série F 1A, vol. 3 5, fol. 72, Québec 1744. (justaucorps)

La Sabretache, 1932: Document sur la tenue des régiments de Lyonnais & de Conti en 1745,

Ordonnance du Roy, Portant règlement pour l'habillement de l'Infanterie française. Du 19 janvier 1747.

Archives des Colonies, CI IA, vol. 100, folio 269 91, &at general de la répartition des approvisionnements qui seront embarqués sur les Vaisseaux de l'Escadre commandée par M. le Cte Dubois de la Mothe pour le service des six Bataillons des troupes de terre qui passent en Canada.

Col. CI IB, vol. 37 fol. 205 &at des vivres & munitions & marchandises nécessaires pour la subsistance & habillement des troupes de la garnison de l'isle Royale (...) pendant l'année mil sept cens cinquante sept.

Col. CI IB, vol. ?, fol. ?, &at des vivres, munitions & marchandises pour la subsistance & l'habillement des troupes de la garnison de l'isle Royale (...) & pour les batteries de Louisbourg pendant l'année mil sept cens cinquante huit.



Régiment de Béarn en marche., illustration d'Eugène Lelievre.

* Ces notes historiques accompagnent les instructions du patron de Suzanne Gousse sur «Le petit habit» français, disponible à la Fleur de Lyse.

Equipemens employés par la compagnie de Béarn à Québec

Voici maintenant par pièces d'équipement, la description & les choix de fabricants à respecter pour la réalisation de l'uniforme choisi par les Compagnons. Vous verrez pour chaque pièce d'équipement des photos permettant de mieux comprendre la réalisation desdites pièces. Il est impératif de se fier à ses instructions & des les appliquer au meilleur de vos capacités afin d'offrir une uniformité satisfaisante. Les choix d'équipement ont été fait en rapport avec trois facteurs importants. L'exactitude historique d'une part, l'uniformité & le prix ont également été pris en considération. Il sera sans doute difficile au cours des prochaines années de garder constamment cette uniformité & des changements de fournisseurs & fabricants sont à prévoir. Mais veuillez en aviser le comité historique avant de faire réaliser vos pièces d'équipement.

Vous noterez à la fin dudit document une liste de prix qui permet de mieux comprendre les implications financières derrière l'élaboration de votre personification.

Mais d'abord, un peu plus sur le rôle d'un soldat d'infanterie réglée française. Lors d'événement, le soldat est appelé à participer aux démonstrations tactiques. Lors de ces démonstrations, les soldats sont appelés à réaliser des manoeuvres parfois complexes sont exécutées dans la confusion du champ de bataille. Les soldats sont donc exposés à des bruits, des odeurs, des conditions climatiques, des situations stressantes & parfois difficiles qui peuvent ne pas convenir à certaines personnes. Les troupes de terre affrontent l'ennemi en files ou en colonnes dans des formations ordonnées parfois avec d'autres groupes avec lesquels elles n'est pas habituées de manoeuvrer. Ceci implique un grand sens de professionnalisme, de prudence & de méthode. Il faut également avoir à coeur la sécurité de ses pairs & de ses ennemis anglais.

Ce qui donne le plus grand attrait des troupes de terre est son uniformité. Sous Louis XIV, on voit la première armée uniforme (régulée) de l'histoire moderne avec des couleurs & des vêtements standardisés. Les troupes sous Louis XV (durant la guerre de Sept-Ans) n'y font pas exception. Les soldats de troupes sont également appelés à faire des parades & revues pour le public ou lors d'événements protocolaires. Il est rare que les troupes de terre opèrent autrement qu'en formations. Cependant, pour la défense d'obstacles ou de positions retranchées comme ce fût le cas au Fort Carillon en 1758, il est impossible de placer tous les soldats en ligne. Lors de certains assauts, chaque soldat doit obéir à son commandant, mais normalement ces tâches sont données aux compagnies de grenadiers (qui portent le sabre & la giberne). Notre compagnie de Béarn n'est pas une compagnie de grenadiers, mais bien de fusilier & personnifie le gros des troupes réglées étant venue de France pour défendre la Colonie. La compagnie est donc la base de toute l'infanterie du Roi à cette époque.

Pour mieux aider la nouvelle recrue à absorber les coûts de son équipement, nous proposons l'acquisition par étapes. Ainsi, le soldat aura une période d'environ trois ans pour compléter sa personification d'un soldat de Béarn. Voici donc en détails...

Pour la fin de la première année de service de Sa Majesté

Un équipement de base est exigé dès la première année au moment où la recrue est sous probation. La recrue se charge d'acquérir le matériel nécessaire selon la liste ci-bas. Cette liste vise à équiper le soldat du minimum fonctionnel pour lui permettre de personifier son rôle. Cet équipement est donc important. Ils consistent à savoir:

une chemise, une culotte, un chapeau, une veste, des chaussettes, des guêtres, jarretière & une cravate totalisant environ 400\$.



Illustration provenant du Musée de l'Armée à Paris montrant un grenadier du régiment de Béarn

LA CHEMISE

En lin blanchi (ou coton lin). Nous n'aurons pas de préférence pour le matériel employé. Cependant, il faut s'en tenir au patron de Suzanne Gousse sur les chemises de soldat. En effet, il n'existait qu'un seul type de chemise donné aux soldats. Les deux chemises sont normalement portées en alternance. Elles sont lavées fréquemment. Elles servent de jaquette la nuit. La toile bleu-pâle est aussi acceptée pour diversifier les tenues sur ce point comme deuxième chemise.



CI-HAUT, on voit le coeur qui solidifie le bas de l'ouverture pour le cou, dans la chemise.
EN HAUT À DROITE, on voit la largeur du col, qui permet de mettre la cravate noire pour le maintenir en place. Les deux boutons doivent être plus petits pour ne pas gêner la pomme d'Adam. On utilise des boutons à deux trous en os ou plutôt des boutons de fils blancs (contrairement à ce qui est illustré ici).
EN BAS À DROITE, les deux petits triangles (goussets) & la bande de coton blanchi qui solidifie l'épaule & le collet de la chemise. Les coutures sont faites à plat.



EN HAUT À DROITE, on voit les replis du coton pour constituer le tour du collet. Ceci donne des plis au haut de la chemise dans le dos.

EN BAS À DROITE, on voit le bouton d'os (étain dans ce cas) qui retient la manche. Il reste une bonne ouverture dans le poignet. La couture est très semblable par ses plis à celle du cou. Les bras se veulent bouffant pour donner du corps & la veste vient resserrer le tout sur les bras. On devrait voir la chemise déborder les manches du justaucorps, ce qui oblige les poignets à être très bien ajustés.



LA CULOTTE

Une culotte de laine blanche sans doublures avec petits boutons de tissus. Cette culotte est tirée du patron «petit habit du soldat». Il y a 2 boutons à la ceinture, 3 à la braguette, un par poche & 6 pour chaque ouverture de jambe.



À GAUCHE, le faux-cul que fait la culotte à l'arrière permet de gonfler le dos de la veste portée par-dessus.

AU CENTRE, l'ouverture à l'avant se compose de 5 boutons recouverts du même lainage que la culotte. Le haut de la culotte sert de ceinture & est plus ajusté que la partie inférieure.

À DROITE, l'ouverture du genou. La culotte se ferme juste en-dessous des genoux & elle devrait y être bien ajustée grâce aux 5 boutons. Chez les hommes soldats, on remplace la boucle pour serrer sous le genou par un autre bouton. La culotte garde tout de même la bande de tissu qui lui sert normalement. La culotte est normalement assez bien ajustée. Les soldats portent des boutons recouverts de draps de laine. Les restes de doublure du justaucorps peuvent servir à doubler les éléments de la culotte (intérieur des poches et autres éléments).



La laine qui servira aux diverses pièces vestimentaires doit être prélevée afin de s'assurer qu'elles ne refoule plus tard à la pluie ou à l'humidité. Ne pas laver à l'eau chaude et encore moins sécher dans la machine. Laver au savon doux et sans eau de javel. Sécher à plat, idéalement au soleil.



EN HAUT À GAUCHE, on aperçoit la poche gauche ouverte. On devrait y voir cependant un autre petit bouton recouvert de laine. La poche permet de contenir du matériel une fois refermée avec le bouton (qui est normalement recouvert en drap de laine).

EN HAUT À DROITE, On aperçoit le triangle à l'arrière (fait avec la doublure du justaucorps) qui permet d'ajuster la taille de la culotte en serrant ou desserrant. Les trous permettant de passer le lacet ne sont pas des oeillets métalliques, mais de simples oeillets de fils.

EN BAS À DROITE, le triangle refermé pour serrer la taille. Une simple boucle permet de retenir le tout. On voit aussi les plis au niveau des reins pour faire le faux-cul. Il n'y a pas d'oeillets en métal à cette époque. On attache avec un galon de coton.

LA VESTE

C'est la pièce qui va par-dessus la chemise & la culotte. Elle est portée lors des corvées ou des journées plus chaudes pour l'exercice. Elle est avec manches rouges doublée de coton blanchi aux petits boutons de laiton (10 au torse arrêtant à la taille & 2 par manche). Aucun bouton ne sert à fermer les poches (qui sont fonctionnelles). Ne pas oublier que la laine rouge servant à la confection de cette pièce vestimentaire doit être prélavée, mais également détrempée dans le vinaigre pour s'assurer qu'elle ne se décolore pas. En effet, les teintes de rouge ont fréquemment tendance à se décolorer. En immergeant la laine dans le vinaigre les acide de ce liquide empêche la teinture de quitter les fibres. On peut ajouter une petite pièce de coton blanc lors du lavage et le comparer à un autre morceau de coton rester intact lors du lavage pour s'assurer que la couleur est bien stable.

La veste sous différents angles. On note la couleur rouge qui n'est pas très éclatante, mais pas trop foncé ou fade non plus. L'épaisseur de la laine employée pour la veste devrait normalement être plus mince que celle du justaucorps. On y voit 4 sections verticales qui font l'assemblage principal du vêtement. Un petit col est visible tout autour du cou. Les manches se composent de 2 morceaux. La doublure est en coton blanchi.





EN HAUT À GAUCHE, on voit les petits boutons qui referme les poignets. La chemise est visible sous la veste. Les manches ne doivent pas nuire aux mouvements des bras lors des corvées. La veste se doit d'être assez bien ajustées puisque le justaucorps est porté par-dessus.

EN HAUT À DROITE, On voit l'ouverture de la manche qu'on peut retourner pour les corvées salissantes. Noter que le fil est rouge sur la doublure blanche. Le fil doit aussi être trempé dans le vinaigre pour l'empêcher de déteindre sous la pluie.

EN BAS À DROITE, la distance entre les deux boutons est équivalente à celle entre les boutons de l'ouverture avant de la veste.



EN HAUT À GAUCHE, l'ouverture du collet de la chemise qu'on peut boutonner jusqu'en haut sans être étouffer. Bien que la veste soit bien ajustée normalement, il est important d'être confortable dans ledit vêtement puisqu'il est presque toujours porté, même par temps chaud.

EN HAUT À DROITE, la poche droite de la veste qui est faite du même coton blanchi que la doublure de la veste. La patte de poche (qui cache le trou) est faite de deux épaisseur du lainage rouge cousues une sur l'autre à vif (pas repliée vers l'intérieur).

EN BAS À GAUCHE, on peut mieux comprendre les quatre sections constituant le corps de la veste. Le bas est replié pour solidifier l'assemblage (mais nous ne sommes pas du tout certain de son authenticité historique).

LE CHAPEAU

On ne dit pas encore tricorne, puisque cette expression naît lorsque la mode des chapeaux de feutre passe au bicorne. On emploie alors l'expression tricorne pour parler des «anciens» chapeaux. Notre tricorne est en fait une capeline en feutre de mouton noirci dont la couronne est ronde. On coud sur la bordure du chapeau un galon d'or-faux (de fils de laiton très fins) afin de le décorer. Un gros bouton de laiton (comme celui sur les justaucorps) est installé sur le côté gauche. Un petit ruban de soie permet ensuite de retenir la cocarde de soie blanche ou noire qui sera mise sur le chapeau, retenue par ce ruban.

Le chapeau est ensuite plié selon les goûts de celui qui le porte en trois pointes. On détrempe le chapeau dans l'eau pour lui donner sa forme & on coud avec du fil noir les trois agraffes du chapeau qui retiennent les plis. Si on veut l'agrandir, on doit le tremper dans l'eau froide & le porter sur la tête afin qu'il prenne sa nouvelle forme. Si on veut le rapetisser, il faut plutôt le tremper dans l'eau très chaude. Les chapeaux plus délicats (en feutre de poils) sont faits à la vapeur.

EN BAS À GAUCHE, le galon d'or-faux (laiton) tout autour du chapeau. Le joint est fait où le ruban de soie noir se situe. Il s'agit de coudre celui-ci à l'aide de deux fils dorés & un fil noir.

EN BAS À DROITE, un détail du bouton de laiton & du ruban de soie servant à contenir la cocarde. Le galon est plus apparent sur l'extérieur que l'intérieur du chapeau (2/3 extérieur).



LES BAS

Des chaussettes de coton ou laine blanche. La laine est à préférer, bien que plus rare et dispendieuse, puisqu'elle est plus adaptée aux diverses conditions climatiques, y compris lors d'averses. On risque ainsi moins de développer des ampoules. Elles se portent jusqu'au-dessus du genou. Une deuxième paire est toujours bienvenue!

LES GUÈTRES

Des guêtres de toile blanche (denim ou idéalement en lin blanchi) montant à la mi-cuisse avec petits boutons de corne noire de cousus à chaque pouce & demi. Ces guêtres se doivent d'être bien ajustées par le soldat. C'est la seule pièce d'équipement qui est faite de textile devant être le plus ajustée possible. Il faut donc s'assurer de bien faire refouler la toile avant de la coudre. Les guêtres recouvrent les jambes du soulier au milieu de la cuisse, par-dessus les chaussettes & la culotte. On la maintient en place à l'aide de jarretière qui sont des sangles de 1/2" de largeur en cuir noir avec une boucle de laiton qu'on attache sous les genoux (au jarret). Les guêtres empêchent la saleté dans les souliers & l'usure des chaussettes. Bien qu'elles soient toujours sales de par leur fonction et couleur, il est important de porter une attention toute particulière à leur blanchiment puisqu'il s'agit d'un point d'inspection principal pour vérifier l'état des troupes. Puisque les guêtres recouvrent normalement des souliers, mais que ceux-ci ne sont pas obligatoires, nous vous recommandons de faire l'essayage avec les souliers qui vous serviront avec cette pièce d'équipement. Si vous ne désirez pas porter de souliers historiques pour des raisons orthopédiques ou par simple confort, nous recommandons alors de bien choisir vos bottes ou souliers avant de faire fabriquer vos guêtres. Aussi, vous pouvez choisir d'acheter vos souliers la première année et faire fabriquer les guêtres lors de la seconde. C'est votre choix! Nos guêtres sont achetées sans boutons et il faut faire l'ajustement final soi-même.

LA CRAVATE

La cravate vient par-dessus la chemise pour maintenir le large collet de cette dernière en place. Elle aide à retenir la sueur du cou. On la portait presque toujours, sauf pour les plus dures corvées d'été. La cravate s'attache à l'arrière du cou à la nuque. On peut en trouver en lin noir avec des cordelettes ou avec une attache en laiton.

Consultez la liste des fournisseurs pour une meilleure idée du prix relié à ces achats.



Scène champêtre dans une Seigneurie en Canada. Illustration d'Eugène Lelievre.

Pour la fin de la seconde année de service de Sa Majesté

L'équipement de la deuxième année vise à parfaire la personnalisation du soldat & lui permettre d'affronter les intempéries & diverses situations avec moins de soucis. Cet équipement est également obligatoire à savoir:

Un justeaucorps, une demie-giberne, un ceinturon, des souliers, une hachette, un sac, un bol et assiette, un ensemble d'ustensils, des couvertures, une tente*.



LE JUSTEAUCORPS

C'est la pièce de vêtement la plus complexe qui soit dans l'équipement du soldat des troupes réglées. Il faut porter une grande attention au choix de son fabricant et ne pas hésiter à faire plusieurs essayages pour s'assurer de la qualité de ce vêtement. Ne jamais précipiter la fabrication de cette pièce. Il faut prélever tout les textiles servant à sa réalisation pour éviter les mauvais plis.

Le justeaucorps ou juste-au-corps du régiment de Béarn est très semblable à celui des autres régiments réglés venue en Amérique. En 1755 cependant, le bataillon venu défendre la Colonie se voit attribué des uniformes sans collets avec parement et veste bleues munies de boutons d'étain (métal blanc plutôt que le laiton jaune habituel). C'est en 1757 que les divers bataillons en Canada retrouvent à nouveau leurs uniformes habituels (rouge, laiton et collets).

Il s'agit en fait d'un manteau qui se porte par-dessus tout le reste (surtout). On met ensuite le ceinturon et la demie-giberne pour partir à la bataille. Ce manteau est souvent traité aux petits oignons & ne sert qu'en garnison ou pour les revues, & événements spéciaux. On part souvent en campagne avec un capot, une espèce de justeaucorps simplifié et plus court aux couleurs du régiment. Un autre capot servira l'hiver comme nous le verrons plus tard.

Le justeaucorps du Béarn comporte des parements et un collet en rouge. Ces deux éléments du vêtement sont doublés également de laine rouge (la même que pour la veste) et renforcés d'un entoilage pour donner plus de solidité aux parements. On applique également de l'entoilage au niveau des boutons à l'avant du manteau pour que les boutons et les trous de boutons (la boutonnière) tombent bien et ne plissent pas avec le temps. Ces mêmes boutons sont d'ailleurs retenus entre la doublure et le revêtement extérieur par une courroie de coton qui empêchent les boutons de tomber.

Le manteau est fait à l'extérieur de la même laine blanche-grise que la culotte. La doublure est normalement un serge de laine blanche (aussi appelée laine mince). Cette laine dite sergée est tissée en diagonale et est donc extensible, ce qui est idéal pour doubler des vêtements. La doublure est plus blanche que l'extérieur. N'ayant pas trouver au moment des achats de laine sergée, nous sommes allés pour le coton sergé qui a la même apparence.

Le justeaucorps comporte 10 gros boutons répartis du collet à la taille (au niveau du haut des 4 poches verticales). Tous les boutons de laiton sont en fait des dômes de laiton avec un anneau soudé au dos. Sur l'arête du bouton on note une petite repli qui donne un relief à celle-ci (voir les échantillons). Trois boutons sont présents sur chacun des parements (sur la partie du parement qui est devant). On voit aussi 3 boutons par pattes de poches. Les poches qui sont apparentes sont fausses puisque les configurations de poches sont différentes d'un régiment à l'autre. Le fait d'avoir des fausses poches rend les justeaucorps interchangeable d'un régiment à l'autre. Les poches sont pour le régiment de Béarn posées en double de façon verticale. Ce qui fait quatre pattes de poches sur le justeaucorps. Il reste un bouton sur chaque côté arrière à la hauteur des reins pour retenir le ceinturon qui va par-dessus le justeaucorps et repose sur ces deux boutons. Ces boutons servent également à renforcer la couture entre les deux pièces verticales arrières.

Les autres boutons sont petits, comme ceux qu'on trouve sur la veste. On en retrouve un sur l'épaule droite pour retenir la patte d'épaulette. Cette dernière retient la sangle de la demi-giberne. On voit enfin 2 petits boutons sur chaque côté des replis au bas du manteau pour fermer les pans gauche et droit ensemble. Le bouton situé au milieu de la «robe» sert également à fermer la poche qui se trouve cachée entre la doublure et le lainage extérieur. Ceci donne un total de 30 gros boutons et 5 petits boutons. Il est conseillé d'acheter plus de boutons afin de prévoir les pertes éventuelles.

Idéalement on verra à coudre soi-même les boutons. Cet exercice permet à chaque soldat d'être autonome dans les réparations mineures apportées aux uniformes. L'autre élément servant à attacher le manteau sont les crochets qui unissent la partie avant & arrière des pans verticaux de gauche et de droite. On peut ainsi rabattre le manteau lors des marches ou par temps plus chaud. Les deux pièces verticales sont attachées à l'aide de petit crochet de laiton. Les crochets (la partie arrière et avant) sont recouverts partiellement de coeurs d'environ 2 pouces par 2 pouces qui sont de la même laine que celle employée pour la culotte et le justaucorps. Les coeurs blancs sont donc disposés sur la doublure et lorsqu'attachés ensemble, ils se touchent par la pointe inférieure du coeur.

La longueur du manteau est reliée à la hauteur du soldat qui le porte. Lorsque celui-ci est à genou, il doit y avoir un pouce français (2,707cm) entre le sol et le bas du manteau. Pour l'entretien des uniformes une fois terminés on s'assurera de garder les habits blancs le plus propre possible. Le nettoyage à sec, aux six mois est vraiment conseillé puisque la laine blanche et rouge ne font pas bon ménage. On range normalement le justaucorps et le reste de son habit dans une housse de coton écru (brut) qui permet aux fibres de respirer et sécher si les vêtements sont humides. Éviter de laisser vos chemises imbibées de sueur dans votre housse afin d'éviter les moisissures. Pour éviter de mouiller l'uniforme vous pouvez employer un sac de plastique pour détritrus ou une housse de plastique qui peut aller par-dessus celle en coton. Cependant, il est recommandé d'employer une doublure en Tyvek qui peut border directement la housse de coton et qui aura les mêmes propriétés que le plastique sans couper l'aération des fibres. Il est impératif de dupliquer les justaucorps & de se fier à celui qui vous sera montré pour la fabrication de tout autre vêtement afin de s'assurer d'une bonne uniformité entre les soldats qui les portent. C'est l'apparence du régiment complet qui dépend de votre sérieux à la tâche. Un fabricant vous sera imposé d'ailleurs pour aider à l'uniformité.

On portera normalement par temps chaud pour les batailles le justaucorps et la veste seule pour le reste des journées. Il est considéré indécent au XVIIIe siècle de porter seulement une chemise. Ainsi, on s'efforcera de garder la veste ou le justaucorps. Cependant, bon nombre de gravure et peintures ainsi que bon nombre de miliciens portent seulement la chemise en Nouvelle-France lors des canicules d'été. Le justaucorps est porté également en préférence pour les dimanche, jours de messes et autres cérémonies importantes ou protocolaires. Le sergent ou caporal aura normalement le choix des habits portés. Le port de la culotte et du la chemise sera donc réservé aux journées les plus chaudes de l'été. Il faut entre autre s'habituer à porter des vêtements en couches successives l'été, comme on s'habitue au froid à la fin de l'hiver. Il est possible de porter des sous-vêtements de couleur blanche (plus discret en-dessous) et combinaisons thermales l'hiver si il fait trop froid. Mais nous y reviendrons.





EN HAUT, diverses vues du justaucorps du régiment de Béarn tel que porté entre 1757 et 1760 en Nouvelle-France.

EN BAS À DROITE, le collet est doublé de la même laine rouge que celle de la veste en-dessous. On peut le renforcer à l'aide d'entoilage pour lui donner plus de corps. Les coutures comme celles du collet sont à vif, ce qui implique qu'on voit l'arête brute de la laine.



EN HAUT À GAUCHE, la taille de l'épaule fait normalement une bosse derrière l'épaule pour permettre les libres mouvements des bras. Normalement l'ajustement aux épaules est assez étroits sur les vêtements de cette époque et il faut s'habituer un peu au début.

EN HAUT À DROITE, la patte d'épaulette lorsque détachée. On peut ainsi y mettre la sangle de la demi-giberne. La patte est cousue dans la couture de l'épaule.

EN BAS À GAUCHE, un meilleur aperçu de la largeur du collet une fois déplié.



À GAUCHE, l'arrière du manteau une fois déplié. Les plis sont faits au fer. Notez les deux petits boutons qui rattachent les parties avant et arrière gauche. On aperçoit la poche en haut près du gros bouton qui retient le ceinturon.

AU CENTRE, le manteau lorsque replié avec les attaches de laiton et les coeurs laine blanc-gris. Les plis doivent tomber d'eux-mêmes si le justaucorps est bien taillé.

À DROITE, le parement est fonctionnel et on le repli en cas de température froide pour garder les mains au chaud. Les trois trous de boutons sont dans ce cas vertical.



À GAUCHE, le gousset, ce curieux triangle vient compléter la partie avant du manteau pour donner une bonne coupe à ce dernier. On devait ajouter à l'époque cette pièce puisque la largeur des rouleaux de textile ne permettait pas de couper cette pièce en un seul morceau.

À DROITE, un détail des coeurs et du crochet servant à attacher le manteau lors des marches ou journées chaudes. La doublure n'est pas exactement la même couleur que le drap de laine (laine bouillie).

LA DEMIE-GIBERNE

Il s'agit d'un sac spécialement conçu pour contenir 30 cartouches de poudre noire à l'abri des intempéries et facilement accessible par le soldat qui la porte. La demie-giberne est en fait la cartouchière sans la grande poche à grenade à l'avant (la giberne des grenadiers). Le sac est en cuir rouge sang de boeuf (dit Roussy ou cuir de Russie) et contient un bloc de bois qui à 30 trous. Le sac est porté à l'aide d'une courroie relativement large de 2 pouces français (2 1/8") de cuir à la façon buffle, soit un cuir non lissé comme le suède, de couleur blanc. On peut également y mettre les outils de base servant à réparer et entretenir le fusil (silex, tourne-vis).



EN-HAUT À DROITE, la demie-giberne des compagnies de fusilliers telles qu'interprétées par les Compagnons de la Nlle-France. Nous avons choisi le cuir rouge à celui en noir puisque nous pensons que les fourreaux des épées et baïonnettes étaient également de cette couleur. On aperçoit ici les 30 trous d'environ 5/8" en diamètre qui servent à contenir les diverses cartouches. On note également les pattes protégeant la poudre du mauvais temps.

EN BAS À DROITE, la même demie-giberne avec les pochettes en avant pour y loger ses outils et silex de surplus.

LE CEINTURON

Afin de compléter la bufflerie ou fourniement (le nécessaire en cuir pour la manipulation du fusil et des armes), et retenir la demie-giberne, on doit porter par-dessus un ceinturon. Ce dernier est en fait une ceinture de cuir buffle (blanc) qui s'attache à l'aide d'une grosse boucle de laiton en double D. Cette ceinture comporte également sur le côté gauche deux endroits pour y ranger la baïonnette et l'épée ou la hache. Le ceinturon est toujours porté sur la dernière pièce de vêtement. On le fait reposer sur les boutons du justaucorps sur le dos.



À GAUCHE, le ceinturon qui tient l'épée du soldat (absente ici) et la baïonnette. Le ceinturon est fermé à l'aide d'une imposante boucle de laiton en double «D». On peut apercevoir une gourde en cuir à droite, soutenue par une sangle de coton.
EN HAUT, le soldat équipé de sa bufflerie complète. Il ne lui manque que le havresac pour partir en campagne! Noter que la demie-giberne se porte sous le ceinturon qui retient cette dernière.

LES SOULIERS

Bien qu'il ne soit pas absolument nécessaire d'acheter des souliers historiques, nous recommandons leur achat puisqu'il évite de devoir porter des guêtres en permanence pour cacher les anachronismes. Les souliers sont normalement ferrés pour éviter l'usure prématurée des semelles en cuir. La boucle est en fer blanc. On emploie de la graisse spéciale pour les entretenir et éviter la détérioration du cuir. Ne pas laisser les chaussures mouillées à l'ombre dans un coin humide. Les exposer au soleil pour garder le cuir sain.

Il existe aussi les souliers de boeuf qui étaient donnés aux soldats allant en campagne. Ces souliers sont exactement les mêmes que pour la milice et les Habitants canadiens. La couleur brune sera privilégiée pour nos soldats. Ces souliers sont plus confortables au repos autour du camp pour les tâches domestiques et on peut y glisser des chaussons en laine pour se garder du froid.



EN-HAUT À DROITE, le soulier du soldat fermé par une grosse boucle de laiton (en métal blanc normalement). Il y a un pied droit et un pied gauche sur ce modèle de soulier dont le cuir est noir.
EN-BAS À DROITE, un exemple de soulier de boeuf d'habitant servant aux hommes autant qu'aux femmes. Inspiré des mocassins amérindiens, mais faits de cuir de boeuf beaucoup plus durable. Ce soulier fait parti de l'équipement standard des soldats. On peut en varier la couleur.



EN-HAUT À GAUCHE, une assiette simple en étain pur. C'est probablement le matériaux le plus solide pour la vaisselle d'un soldat.

EN-HAUT À DROITE, un bol de bois typique pour les soupes ou pour y contenir des fruits.

EN-BAS À DROITE, une tasse en fer blanc. Il faut toujours faire attention pour entretenir correctement ces objets puisqu'ils rouillent si on les laisse sécher à l'air libre sans essuyer. Elles peuvent aussi servir de bols en cas d'urgence.



DES USTENSILS

À cette époque on fait la chaudière, ce qui signifie que les soldats reçoivent par dizaine un chaudron dans lequel ils font cuire leurs soupes, potages et ragouts. On mange ensemble à même le chaudron à l'aide de morceaux de pain. Pour des questions d'hygiène et de confort, nous proposons plutôt l'achat d'ustensils historiques. À cet époque, on voit progressivement l'entrée de la vaisselle et des ustensils parmi toute les couches de la population et les fourchettes, cuillères et couteaux ne sont plus nécessairement seulement pour les riches. Ainsi, une cuillère de corne ou de bois, une fourchette à 2 ou 4 dents et un couteau pliant (boucheron ou un couteau de traite forgé) font très bien. Ils sont disponibles un peu partout sur les sites américains (Jastownsend entre autres) L'important est de varier les approvisionnements et disparités afin de garder le côté désorganisé de cette pratique au XVIIIe siècle.

DES BOLS, GOBELETS & ASSIETTES

Au même titre que les ustensils, l'usage de la vaisselle fait tranquillement son apparition au XVIIIe siècle. On peut donc retrouver des assiettes et bols de divers matériaux qui seront très convenables. Le plus approprié est la poterie ou le bois (en érable préférablement). La porcelaine chinoise (blanche et peinte en bleu) et l'argenterie était réservée à l'aristocratie ou aux fortunés bourgeois. On peut à la rigueur employer la vaisselle d'étain pur (sans plomb) afin de s'assurer d'une vaisselle durable, bien que celle-ci soit aussi employée par les riches.

EN-HAUT À GAUCHE, un couteau à manche de bois. Les couteaux pliants (bouchérons) étaient plus souvent portés par les soldats.

EN-HAUT À DROITE, une cuillère en os pour les soupes et desserts. Idéal comme ustensils unique, pour remplacer la fourchette. La cuillère d'étain était la plus populaire. Consulter le Garde-Magazin pour avoir une liste de fournisseurs spécialisés.



VAISSELLE

La vaisselle la plus appropriée pour le soldat devrait être la plus simple et rustique. Les soldats étant normalement assez pauvres. Afin d'améliorer leur quotidien, ils pouvaient à l'occasion échanger leurs services (main-d'oeuvre) auprès des habitants en échange de biens de consommation. Se rappeler cependant que comme soldat, les accessoires personnels que vous achèterez se doivent d'être solides et simples d'entretien. Ainsi, la vaisselle du soldat peut se résumer à quelques articles, souvent disparates, dépendant des trouvailles, des échanges et du hasard.

La porcelaine de Saintonge, vernissée verte ou en simple grès glaçuré fera l'affaire. Mais le métal reste l'alternative la plus efficace dans la vaisselle. Un bol, une écuelle, un gobelet et une assiette devraient normalement suffire.

LE SAC

Un sac à sangle en toile de lin pour y mettre ses effets personnels (portefeuille, vaisselle, etc) à la discrétion du membre est grandement recommandé. On y mettait normalement son nécessaire de cuisine ou les effets personnels les plus précieux. Ce sac vous sera très utile. Nous ne standardisons pas cette pièce d'équipement.

LA TENTE

Bien qu'il soit possible de partager votre tente avec d'autres soldats (on partageait normalement une grande tente à 5-6 soldats), il est recommandé de faire l'acquisition d'une tente de modèle «French Wedge Tent 1750» lors de la seconde année. Cet achat est également à la discrétion du membre.

EN-HAUT À GAUCHE, une écuelle simple en céramique à la façon du Saintonge, une céramique parmi les plus répandue en Nouvelle-France. L'écuelle est l'ancêtre du bol à soupe ou assiette creuse. Elle sert à prendre les potages et contenir des fruits ou du maïs par exemple.

EN BAS À DROITE, une rue de tentes sur le camp des Compagnons de la Nouvelle-France.



Pour la fin de la troisième année de service de Sa Majesté

L'équipement de la troisième année vise à compléter la personnification du soldat & lui permettre d'affronter l'ennemi anglais. Cet équipement est également obligatoire à savoir:

LE FUSIL

Le fusil à silex employé par les troupes de terre en 1755 à leur arrivée en Canada est un fusil d'infanterie standard provenant des arsenaux de Saint-Étienne. Il porte le nom de fusil d'infanterie. Nous avons choisi un modèle solide et dont le fournisseur offre un excellent service après vente en cas de défectuosité. C'est un fusil de calibre .69" et de modèle 1728. Une sangle est également disponible pour ce modèle et elle vous est grandement recommandée pour les longues randonnées. La couleur de la sangle est à revoir... Il est à prévoir un étui de transport pour le fusil afin de le protéger des intempéries. C'est un des éléments les plus vulnérable et qui exige le plus d'entretien pour un soldat. Il est donc recommandé de protéger votre investissement.

Des éléments de sécurité sont également requis pour les champs de bataille soit un pare-étincelle (flash guard) et un tampon en cuir qui recouvre la platine et évite les décharges accidentelles.

LA BAÏONETTE

Cette baïonette à crans peut-être incluse dans l'achat du fusil (même fournisseur). La baïonette vient avec son fourreau auquel il faut effectuer quelques modifications qui vous seront expliquées au fer et à mesure. La couleur du fourreau est à revoir...

LA HACHETTE

Cette hache remplace normalement en campagne l'épée du soldat de piètre qualité et d'une utilité douteuse dans les forêts d'Amérique. Elle est en fer forgé avec un manche en Carrier (Hickory) pour plus de durabilité. Elle se porte dans le ceinturon.

L'ÉPÉE DU SOLDAT

Équipement de garnison, elle sert aux exercices et lors des cérémonies et revues. Elle est de mauvaise qualité avec une lame plate (deux tranchants) et un fourreau de cuir noir sans renforts de bois.



EN HAUT, un exemple de baïonette à un cran employée durant un moment en Nouvelle-France. Le fourreau en cuir est présent sur la photo.

DESSOUS, la hachette en fer forgé et dont le haut de la tête est plat. La hache ne demande que très peu d'entretien contrairement à l'épée.

Pour le service de Sa Majesté au cours des campagnes diverses

Il est possible d'accroître la qualité de sa personification à l'aide de quelques objets additionnels. Ces articles proposés vous aident également à passer de meilleures soirées sur les camps ou pour vous permettre de suivre les actions du régiment partout où il va, à sçavoir:

Une deuxième (ou troisième) chemise de lin bleu pâle (bleu ciel) pour les temps chauds ou pluvieux et pour diversifier les couleurs au sein du régiment.

Un couteau utilitaire forgé. Ce couteau est complémentaire au couteau pliant (boucheron ou à jambette) et sert de couteau utilitaire pour toutes les tâches entourant la vie de camp.

Une seconde paire de chaussettes de laine non colorée pour les temps froids ou pluvieux.

Lanterne en fer blanc trouée ou un bougeoir (moins recommandé cependant pour les risques d'incendies) pour s'éclairer la nuit.

Un pichet et un grand bol ou assiette en poterie ou bois pour le service des aliments et des breuvages de sa famille.

Un bonnet régimentaire employé l'hiver ou pour les corvées. Ce bonnet est tiré du patron «petit habit du soldat». Ce bonnet fait à partir des retailles de drap de laine utilisé à la confection de votre uniforme.



À GAUCHE, le soldat Gallant porte son bonnet pour les jours froids d'automne. On laisse le pompon du bonnet pendre sur un côté ou derrière au choix de celui qui le porte.

À DROITE, une lanterne en fer blanc pour abriter les bougies du vent. On laisse la porte entrouverte pour y laisser passer plus de lumière.

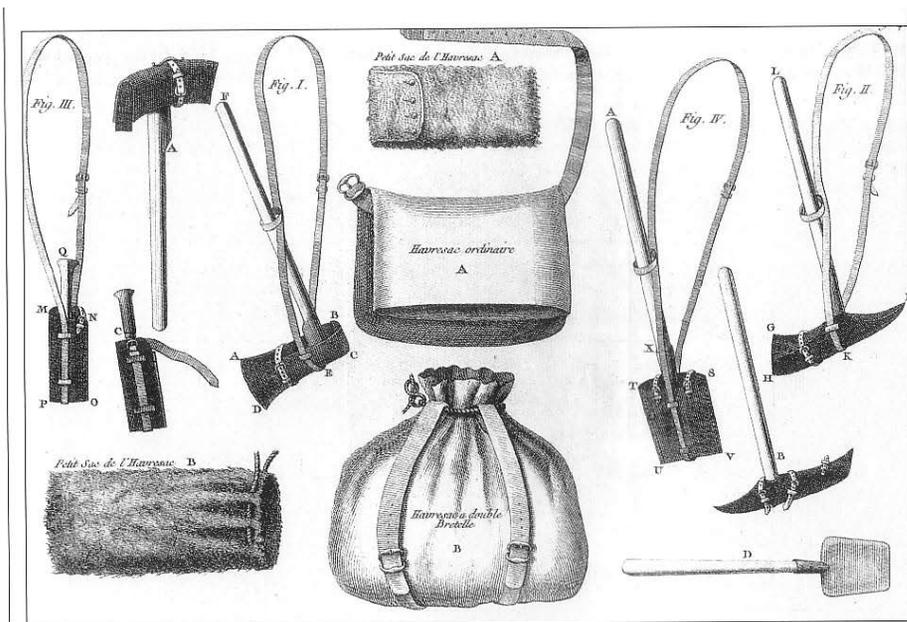
LA PAILLASSE

Une paille (une grande poche de toile de coton ou de chanvre brut) pour y mettre la paille lors des campements offrant ce service et faisant office de matelas. Ou alors pour y glisser votre matelas de sol moderne pour ne pas choquer l'oeil dans les cas où nous dormons en groupe. Cette poche vous sert également pour contenir vos effets personnels dans vos déplacements en véhicule. Toujours prévoir une poche plus longue que votre propre hauteur!

Pour le soldat, il existe cependant une certaine standardisation avec (selon La Porterie) un achat régimentaire effectué par chaque soldat. Il s'agit d'une gourde en cuir d'une pinte (952.1ml) pour terrain sec employé par les troupes de terre. Nous avons un fournisseur pour cet article.

LES SACS & HAVRESACS DU SOLDAT

Voici l'équipement qui vous permettra de trainer votre équipement de manière conforme à la réalité de l'époque. Et qui vous permettra d'effectuer des randonnées avec le régiment tout en gardant votre matériel à l'abri.



CI-DESSUS, une planche des institutions militaires de la Poterie en 1754, montrant les divers sacs employés par l'infanterie et les outils de chaque détachement.

OUTIL POUR LE FUSIL

Il existe plusieurs manières de nettoyer son fusil et de l'entretenir. Nous recommanderons au minimum cet outil de métal, permettant de visser et de débloquer la lumière en cas d'obstructions. En surplus, il faut prévoir un corps gras pour empêcher la rouille (huile de lin, huile de maïs ou tournesol, graisse d'ours), des linges de nettoyage, des silex de 2,5mm, du cuir souple. Tout ceci vous permettra d'être fonctionnel avec le fusil d'infanterie.

GOURDE

Les gourdes à cette époque sont faites de divers matériaux. Un des plus connu et répandu est en céramique. En faïence, en grès ou en porcelaine même. Une autre gourde très répandue en Canada consiste à faire sécher une courge calebasse de forme ronde afin de vider l'intérieur et cirer le tout. Cette gourde est attachée par une corde. Cet équipement ne sera pas standardisé, mais vous êtes grandement encouragé à vous procurer le modèle en cuir. Il est obligatoire pour tout soldat du Béarn.



À GAUCHE, la gourde dite «pour terrains secs» de une pinte française en cuir bouilli achetée par les soldats. Cette pièce d'équipement vient avec une sangle de transport. Sur plusieurs champs de bataille, il y a obligation d'apporter avec soi une gourde rempli, étant donné la chaleur et les conditions de manoeuvres des troupes réglées, il est important de se munir d'une gourde assez rapidement.

À DROITE, le nécessaire pour coucher en campagne, lors de randonnées à savoir une toile huilée (prélar) pour se protéger de l'eau, une peau d'ours pour couvrir le sol, une couverture de laine épaisse et un sac en même toile huilée pour loger le tout.

COUVERTURE

Chaque soldat se voyait donné lors de son embarquement une couverture de laine pour dormir. Il semble que la plupart finissait en capot pour la saison froide. Tout dépendant des campagnes et des autres circonstances, ils recevaient d'autres couvertures pour se tenir au chaud. Il est donc très conseillé (pour votre confort) de vous prémunir d'une couverture de laine très épaisse pour vous pourtéger du froid.

TOILE HUILÉE

Lors des campagnes et des randonnées, une toile de grosseur équivalente ou supérieur à votre couverture devrait vous permettre de vous protéger des intempéries. C'est en fait une toile de coton grossière huilée à l'aide d'huile de lin bouillie puis séchée plusieurs semaines. Cette toile devient alors imperméable. Consulter le Garde-magazin pour plus d'informations.

PEAUX

On remettait également à certaines occasions entre 1755 et 1760 aux soldats partant sur certaines campagne des peaux d'animaux pour se protéger du froid et de l'humidité. L'ours et le chevreuil sont à privilégier pour ceux qui désirent faire des randonnées en forêts.





CI-DESSUS, le havresac une fois porté en bandouillère. Le sac est replié vers l'extérieur et fermé avec une sangle de coton écrue ou une corde de chanvre. S'assurer de prendre une sangle de cuir de buffle (blanche) puisque le cuir teint rouge (roussy) peut déteindre sur l'uniforme blanc. La toile de chanvre est de 14 onces pour résister aux pires traitements.

Pour le service de Sa Majesté au cours des campagnes d'hiver

CAPOT HIVERNAL

Un capot de laine en couvertures grises aux couleurs du régiment. Ce capot est tirée du patron «Justaucorps en surtout» de la Fleur de Lyse et est assez similaire au Justaucorps régimentaire, mais plus simple. Il est cependant fabriqué par le soldat lui-même alors qu'il se trouve en garnison et vise à le protéger du froid d'abord, lors des campagnes hivernales.

Le capot est tout gris, avec les parements fonctionnels (détachables) et un capuchon. Il n'y a pas de poches sur le capot et les boutons sont recouverts du même drap gris. Vous pouvez doubler les manches et le haut du corps pour plus de chaleur. Évitez de faire les plis arrières pour réduire la quantité de textile employée. Coudre les pans gauches ensemble pour éviter que le froid entre par les orifices (ils sont normalement refermés par les petits boutons de laiton). Faire la même chose de l'autre côté. Coudre les pans arrières (la gauche et la droite) jusqu'environ la moitié pour couper le froid là aussi. Les assemblages sont à vif comme sur le justaucorps.



CI-DESSUS, le parement d'un capot d'officier. Les hommes n'ayant accès qu'à leur couverture, prendront la couleur grise comme le reste du vêtement.



CI-DESSUS À GAUCHE, les pans droits du capot sont cousus ensemble pour ne laisser entrouvert que le gousset.

CI-DESSUS À DROITE, les pans gauche et droit sont unis ensemble à l'arrière jusqu'à la hauteur de la veste pour laisser le moins de froid dans la robe du capot. La couture assemblant les deux pièces n'a pas besoin d'être renforcée en «L» comme sur le justaucorps. La simplicité est de mise!

CI-DESSUS À GAUCHE, le capot porté avec le capuchon. Notez l'absence des grands plis à l'arrière où sont situés les reins comme sur le justaucorps. Ceci permet d'épargner sur le tissu requis et de faciliter la marche en raquette l'hiver en forêt.

CI-DESSUS À DROITE, le parement déplié pour garder les mains au froid. De gros boutons de bois de 1 1/4" à couvrir sont recommandés pour le capot puisqu'ils sont plus faciles à défaire avec des mitaines dans les mains.

MITASSES

Des mitasses de drap de laine sont nécessaires pour couvrir les jambes l'hiver, par-dessus les chaussettes et la culotte. Elles remplacent la guêtre qui est mal adaptée à la réalité du climat hivernal. On ajuste le plus possible la mitasse à la jambe en faisant le tour et en cousant à l'extérieur. On ne fait pas de couture dans l'entre-cuisse pour une simple question de confort. Les mitasses devraient aller à la mi-cuisse et s'attacher à l'aide d'une corde à la ceinture de celui qui les porte. On peut aussi mettre une jaretière pour mieux les retenir sous le genou. Les couleurs les plus probables sont le bleu, le gris et ensuite toute autre couleur provenant du troc avec les habitants.

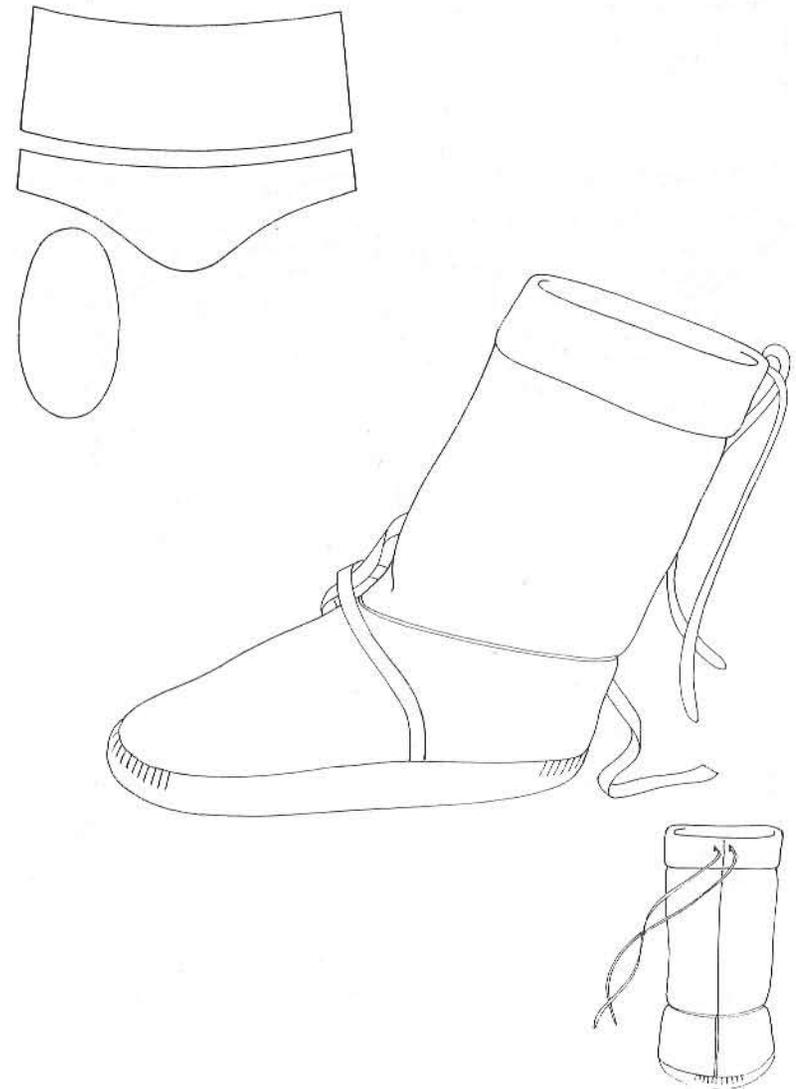
BOTTES SAUVAGES

Il faut tout d'abord deux paires de chaussons en draps de laine épais (prendre du drap directement d'une épaisse couverture en laine) ou faire l'achat de feutres blancs pour les MukLuks de l'armée canadienne dans un surplus militaire! Ceci vous permettra ensuite de faire la réalisation de bottes Sauvages ou de mocassins hauts de la bonne pointure. Les hommes du Béarn auront soin de choisir le plus possible un modèle en particulier. Nous pourrons ensuite considérer des modifications personnelles, encore une fois, le plus simple et sobre est de mise. Le cuir à employer pour les bottes de soldat sera des cuirs domestiques (boeuf). Il est grandement suggéré de faire fabriquer par un artisan, l'élément en cuir de cet article.



CI-DESSUS, un exemple de mocassins hauts portés à la mi-mollet. Ces bottes sont recommandées pour marcher en raquette et ainsi éviter d'abîmer la babiche. Elles s'attache en les lançant tout autour des chevilles ou alors avec un simple cordon au haut de certains modèles. On voit dessous les mitasses en drap de laine noir.

CI-DESSOUS, le modèle s'apparentant le plus aux bottes Sauvages, mais de conception amérindienne, avec deux laçages (cheville et mollet). Ce patron provient de la publication *North American Indian and Eskimo footwear*, Bata Shoe Museum Foundation, 1989 ISBN 0-921638-01-9



3(Ae)

The upper has an ankle seam. The location of the vertical seam(s) in the boot leg varies.

MOUFFLES

Des mitaines de laine foncée en tricot serré ou en simple drap de laine dans les couleurs similaires aux mitasses. On recommande d'avoir au moins deux paires de mouffles pour les nuits froides. On peut attacher les mouffles ensemble à l'aide d'une corde pour éviter de les perdre dans la neige. On peut également les décorer mais avec modération et sobriété. Nous avons deux patrons pour vous guider. Les mouffles de fourrure sont également permises.



CI-DESSUS, un patron tout simple de mouffle en drap de laine agrémenté ici d'un ruban de soie pour protéger l'éfilochement. Deux épaisseurs de cette mouffle devraient suffire à garder les mains au chaud même parmi les pires froids de l'hiver.

RAQUETTES

Des raquettes de style Huron ou Montagnais avec courroies de cuir ou corde de chanvre (ou coton). Les raquettes dites huronnes sont idéales pour la majorité des situations. Elles sont adaptées pour la marche tout le long de la vallée du St-Laurent. Les raquettes innues (montagnaises) sont elles, mieux adaptées à la marche en forêt dense et montagneuses (comme dans le bouclier canadien par exemple). Il serait important que nos éclaireurs en possèdent au moins une paire.

La plupart des raquettes en babiches habituelles n'ont que le cadre d'historiquement correct. Le cadre est normalement sans aucun vernis ou peinture et le réseau de babiche (le grillage) est tressé finement sur les raquettes plus anciennes. Il est possible de refaire les réseaux avec de la nouvelle babiche pour un prix raisonnable (environ 100\$).



CI-DESSUS, une raquette huronne, faite pour la marche en forêt peu dense ou dans les campagnes. Dessous, plus à droite en arrondi, une raquette montagnaise, à ne pas confondre avec une patte d'ours, qui ne possède pas de queue arrière.

Sur le port de l'équipement

Tout cet attirail peut sembler abusif, pour nous gens du XXI^e siècle. Il est important de comprendre que ces vêtements nous viennent de France où les écarts de températures sont moins importants qu'ici en Amérique. Il faudra cependant voir à porter le plus possible l'équipement tel que conçu à cette époque. Vous remarquerez que le présent document ne fait qu'établir le standard du régiment. Nous n'y spécifions aucun fournisseur ou prix, puisque ceux-ci changent beaucoup plus vite et souvent que les standards et ordonnances du Roi...

LES VÊTEMENTS RÉGIMENTAIRES (culotte, veste et justaucorps)

Sont faits en drap de laine disponible chez notre fournisseur. Ne pas faire l'achat de drap ailleurs pour garder l'uniformité. Il faut s'en tenir à la liste de notre garde-Magazin (ceci vaut pour toutes les pièces d'équipement). Les couleurs de laine ne peuvent varier à moins que le fournisseur en change la production. Il est nécessaire avec des tels matériaux d'effectuer quelques lavages et de fixer les textiles rouges (même si ils se sont prouvés très stables) en les trempant au vinaigre. Ces laines sont 75% pures et sont assez semblables en couleur aux anciens uniformes de la compagnie du Vermont, mais surtout en conformité avec les confections de Suzanne Gousse. Les doublures sont faites de laine, ou coton sergé blanc cassé pour le justaucorps et de coton tissé blanchi pour la veste. Aucune doublure n'est considérée normalement pour la culotte. Un membre étant allergique aux laines seulement pourra porter la culotte de coton disponible chez certains vendeurs de repros. Le justaucorps doit être muni d'une patte à l'épaule gauche pour la giberne et d'un collet de couleur rouge. Les doublures des parements et du collet seront également rouge. Seule la veste et la culotte contiennent des poches fonctionnelles. Les poches du justaucorps sont cachées tel que prescrit plus haut.

LA CRAVATE

La cravate portée par les hommes du régiment est noire. Les officiers porteront le hausse-col et un jabot. La veste est normalement portée en garnison et le justaucorps lors des batailles, des revues ou des exercices. Le port unique de la chemise (avec culotte) est pour les temps très chauds ou pour les plus durs corvées. Le port de la cravate est normalement exigé sauf en cas de chaleur excessive.

LES BOUTONS

Ceux de la culotte sont de petite dimension comme ceux de la veste (5/8 de pouce) et ceux du justaucorps principalement de grosse dimension (1 pouce). Les boutons sont en laiton et ne requiert pas de polissage pour les hommes du rang. Ils sont des copies assez exactes des originaux trouvés à Louisbourg. Ce sont des boutons dits «français» par leur forme spéciale. Ici encore, nous avons notre fournisseur. Les officiers devront avoir à leur charge de trouver meilleurs matériaux que leurs hommes, dont des boutons d'étain plaqués or. Ils sont disponibles chez un autre fournisseur. Pour tous, on veillera à mettre 10 boutons répartis également sur l'ouverture du justaucorps et de la veste entre le cou et la ceinture et respecter les agencements et le nombre de boutons pour le régiment, soit 19 petits boutons pour la culotte (tous recouverts de laine blanche), 14 petits boutons pour la veste (aucun sur les poches) et 35 gros boutons pour le justaucorps.

LES CHAPEAUX

Ils seront oeuvrés au goût du soldat qui aura soin de le rendre à son goût, mais uniquement en se utilisant les fournisseurs prescrit. La cocarde au chapeau du régiment est de forme carrée et de couleur noire. Le commandant du bataillon devrait orner son chapeau de plumages blanc. Le chapeau ou bonnet est ordinairement porté en tout temps dépendamment des tâches exécutées. On salut avec le chapeau...

LES SOULIERS

Ils sont recommandés mais non obligatoires en raison de leur discrétion. Il est cependant encouragé de se munir de souliers à talons de bois ou ferrés qui permettront une démarche plus authentique. Les souliers sont en cuir de vache noirs et le côté grossier est à l'extérieur alors que le côté lisse est à l'intérieur. Il existe plusieurs fournisseurs de chaussures historiques, et nous invitons d'abord et avant tout les soldats à s'équiper de souliers qui sont confortables pour eux. On n'obligera pas les personnes devant porter des orthèses ou prothèses à porter de tels souliers, en autant que leurs souliers soient discrets et de couleur noir. Dans pareil cas, ils devront être cachés par les guêtres.

LES LUNETTES (& BICYCLES)

Les soldats de l'époque ne portaient pas de lunettes. On exigeait qu'ils aient une vision suffisante lors de l'enrôlement. Cependant, les conditions modernes exigent de laisser nos membres atteints de problèmes de vision la possibilité de pratiquer la reconstitution historique. Bien que le port de verres de contact soit souhaitable, il sera possible de porter des verres avec montures XVIII^e siècle ou sinon des lunettes de montures rondes de métal blanc ou jaune, discrètes qui auront une apparence moins notables que des lunettes modernes. Cet achat se fera au moment où le membre en aura les moyens.

LES GALONS

Ils sont de 1 1/2 pouce pour les chapeaux des soldats, caporaux et de meilleure facture pour les sergents. Les galons pour officiers seront également de cette qualité et au moins cette même largeur en chevauchant le chapeau (bordant l'arête du chapeau). Les grades des caporaux consisteront en trois galons de laine jaune doré de 3/8 de pouce en chevrons perpendiculaires aux trous de boutons sur les deux parements du justaucorps. Les sergents auront un galon d'or faux de 5/8 de pouce sur le haut du parement de leur justaucorps. Pour d'éventuels grenadiers, le caporal aura une bande pareille à celle du sergent fusillier et le sergent grenadier, un même galon mais de deux fois cette largeur. Les ansepepades auront des galon de laine jaune doré de 3/8 au même endroit que les sergents. Pour le galonnage des vestes d'officiers, les lieutenants n'auront aucun galons et pour les autres plus élevés en rang, du galonnage sera à leur discrétion tout en reflétant leur rang. Tous les galons seront pris chez un seul et même fournisseur.

LES ARMES

Les soldats, caporaux et sergents veilleront à s'équiper du fusil d'infanterie réglementaire et entretenir celui-ci. Une sangle de couleur sang de bœuf est permise pour les randonnées à la discrétion du soldat. La baïonnette devra pouvoir s'insérer au canon et sans jeu important. Un foureau avec pointe en laiton se glissera dans le ceinturon. Une hache remplacera l'épée

du soldat qui est optionnelle. Cette épée sert en garnison alors que la hache est employée lors des campagnes. L'épée convient aux soldats et caporaux (modèle long) et exige qu'on modifie la garde pour le sergent (modèle court). L'épée des officiers devra être plus fine et de meilleure facture. Elle est portée en tout temps par les officiers en devoir avec le hausse-col. Les grenadiers portent le sabre plutôt que la hachette ou l'épée.

LES CHEVEUX & AUTRES

Le port de la perruque (des cheveux longs) n'est pas obligatoire, mais encouragé afin de représenter fidèlement l'apparence des soldats de cette époque. L'ajout de «rallonges» au tricorne est un bon compromis. Les cheveux sont attachés à l'arrière par un ruban de soie noir. Les officiers portent habituellement une bourse de satin noir pour leur cheveux. Les soldats devront se soumettre à leur condition en voyant à être rasés aux trois jours. La barbe est interdite.

Tout article fabriqué par un artisan ou pratique vestimentaire non recommandée par le standard régimentaire du membre sera inspecté par le comité historique et rejeté (sans appels possible) si la qualité historique ou l'uniformité n'est pas respectée.

Dans tous les cas de doutes, y compris pour les autres accessoires de reconstitution historique, il est préférable de se référer à son parrain. On devra veiller à respecter les standards régimentaires en place. Le membre qui n'est toujours pas en possession de l'équipement nécessaire peut se faire prêter ou louer certaines pièces. Il devra voir à compléter le plus efficacement possible la liste d'équipement dans les délais qui lui sont possibles.

On veillera à porter des habits propres et bien entretenus, même si les habits ne resteront pas neufs longtemps. L'entretien est primordial. Le soldat devra voir à l'entretien de son équipement, inspecté par le sergent ou caporal en charge. Chaque soldat, caporal et sergent se verra donner un surnom qu'on dira sobriquet. Ce sobriquet, donné par les confrères ou choisi par le soldat lui-même doit bien représenter l'individu.

Pour ce qui est des rôles de commandement au sein du régiment, les officiers sont considérés selon leur ancienneté et rangs. Les responsabilités premières des officiers sont de veiller à la sécurité du régiment et des actions que posent celui-ci lors des batailles. Ils donnent les ordres sur le champ de bataille, assistent aux réunions d'État-major et inspectent les armes et gibernes des hommes. Ils sont également en charge de veiller du sergent et à la qualité générale du groupe. Si deux officiers sont présents dans la compagnie ou détachement, on veille à assurer que le moins élevé en grade porte les couleurs du régiment. Il n'y a pas de drapeau-colonel blancs pour les troupes de terre en Amérique.

Les sergents secondent les officiers et prennent la relève en cas de problèmes ou d'absence de l'officier. Les sergents veillent à instruire les soldats de leurs devoirs et inspectent les armes de ceux-ci. Ils rapportent les incidents aux officiers en cas de délits. Les caporaux sont en place afin de remplacer les sergents lors de leur absence. Les caporaux aident à garder l'équi-

pement des troupes fonctionnels (entre autre lors des batailles), au confort des troupes et à l'application des consignes et des ordres.

Lors de la formation des rangs, un sergent se place à une extrémité des files et un caporal à l'autre extrémité afin d'assurer l'ordre dans les rangs. Les sergents et caporaux répètent les ordres données par le commandant en cas de bruits ou confusion afin d'aider à la coordination des manoeuvres. Si la compagnie atteint au moins 10 hommes en armes dans les rangs, le sergent doit porter son arme à la droite et employer son temps à guider les rangs et éviter la confusion des soldats plus jeunes. On emploie l'hallebarde chez les sergents pour l'instruction et les évolutions (manoeuvres) en garnison.



CI-DESSUS, une compagnie du Béarn en formation pour la bataille (cliché pris à Louisbourg 2008).

FIN

Bibliographie

Chartrand, René. Le Patrimoine militaire canadien, Tome 1 et 2. Art Global. 1995. ISBN 2-920718-44-4, 2-920718-45-2

Chartrand, René. Louis XV's Army (2) French Infantry. Osprey Military. 1996, 48 pages. ISBN 1 85532 625 6

Bouchard, Russel. Les armes à feu en Nouvelle-France. Septentrion. 1999, 177 pages. ISBN 2-89448-140-3

Bougainville (de), Louis-Antoine. Écrits sur le Canada, mémoires, journal et lettres. Septentrion. 2003, 404 pages. ISBN 2-89448-304-X

Poterie (de la), Monsieur. Institutions militaires de France. Imprimerie royale. 1754.

Argenson (d'), Monsieur P de Voyer. Instructions sur l'exercice de l'infanterie. Imprimerie royale. 1754.

Argenson (d'), Monsieur P de Voyer. Instruction sur l'exercice de l'infanterie du 29 Juin 1753. Imprimerie royale. 1753.

Instruction pour l'infanterie, concernant l'exécution de l'Ordonnance du 7 mai 1750. Imprimerie royale. 1753.

Hamilton, Edward P. L'armée française en Amérique & Exercice de l'Infanterie française. Museum Restoration Service, Historical Arms series, 1967.

Funcken, Liliane et Fred. L'uniforme et les armes des soldats de la guerre en dentelle, Tome 1. Casterman. 1975, 156 pages. ISBN 2-203-14315-0

Carpentier, Paul. La raquette à neige. Les éditions boréales express. 1976, 113 pages. ISBN 0-88503-050-8.

Vaillancourt, Henri. Making the Attikamek snowshoe. The trust for Native American Cultures and Crafts. 1987, 171 pages. ISBN 0-941531-00-7

Pétard, Michel. Le Fusilier de la Guerre de Sept Ans. Revue «Uniformes» n.40. novembre-décembre 1977.

Pétard, Michel. Le fantassin en 1736 et 1747. Revue «Tradition» n.5. Mai 1987.

Haessler, Jacques, Les français au Canada 1665-1762. Éditions le bivouac.

Windrow, Martin. Montcalm's Army. Osprey military.